

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 17 mai 2013

Service instructeur
Service des Actions Sportives

N° CP-2013-5-9-1

Service consulté

**AIDES AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-CULTURELS
DES COMMUNES ET DES ASSOCIATIONS**

□

- 2ÈME PROGRAMMATION 2013 -

Résumé : Lors de l'adoption du B.P. 2013 (Rapport n° CG-2012-6-9-1) l'Assemblée départementale s'est prononcée pour un volume d'engagements de 7 947 000 € en faveur de la programmation des aides à l'investissement des communes et des associations et une inscription budgétaire de crédits de paiement de 4 012 000 €. Le présent rapport propose l'adoption définitive d'une deuxième série d'opérations pour un montant de subventions s'élevant à 1 053 073 € dont 1 005 900 € pour les opérations qui sont inscrites dans les Contrats de Territoire de Vie Trois Pays, Thur Doller, Piémont- Val d'Argent- Pays Welche et de la Région Mulhousienne.

Au titre de 2013, 19 opérations ont déjà été retenues par notre Assemblée pour un montant de subventions de 335 412 € dont 2 opérations inscrites dans les Contrats de Territoire de Vie.

Est aujourd'hui soumise à votre approbation une deuxième programmation concernant 8 opérations récapitulées en annexe et représentant un volume d'engagements de 1 053 073 €.

Cette programmation concerne pour:

✓ le Guide des Aides :

- 2 projets communaux et intercommunaux pour un montant d'engagements de 41 080 €,
- 2 projets associatifs pour un total de 6 093 €,

✓ les Contrats de Territoire de Vie :

- 4 projets communaux et intercommunaux représentant un montant d'engagements de 1 005 900 €.

Lors de sa délibération du 22 juin 2012, l'Assemblée Départementale a décidé que les subventions d'investissement d'un montant égal ou supérieur à 100 000 € feraient l'objet d'un versement en 15 annuités, correspondant chacune à 1/15^{ème} du montant de la subvention. Cependant, les subventions se rattachant à un dispositif contractuel en vigueur avant le 1^{er} juillet 2012 ne sont pas concernées et demeurent régies, concernant leur versement, par les dispositions prévues dans ce contrat.

En l'espèce, pour les dossiers concernés dans ce rapport relevant de Contrat de Territoire de Vie, signés avant le 1^{er} juillet 2012, les modalités de versement en annuités ne leur sont donc pas applicables.

En conclusion, il appartient à votre Assemblée :

- d'arrêter cette deuxième programmation des équipements sportifs et socio-culturels de l'exercice 2013,
- de m'autoriser à procéder au versement des subventions conformément au règlement financier en vigueur étant précisé que pour celles à maîtrise d'ouvrage associative, le paiement de l'aide est conditionné au versement effectif de la contrepartie communale.

Les dépenses correspondantes d'un montant total de 1 053 073 € seront prélevées sur le Budget Départemental comme suit :

- 41 080 € au programme E211, ligne 204- 32- 204142-2482-102,
- 6 093 € au programme E212, ligne 204- 32- 20422-2492-102,
- 1 005 900 € au programme E215, ligne 204- 32- 204142-3504-102.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

**Equipements complémentaires
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ESC04333	SIGOLSHEIM Extension du bâtiment vestiaires-douches	88 000,00	16%	14 080,00

Total	14 080,00
-------	-----------

**Equipements socio-culturels
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
SPC03766	WATTWILLER Réhabilitation/Extension du Complexe Maurice et Katia Krafft - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie Thur Doller - Montant du projet : 1 876 835,00 € Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN- CERNAY : 82 500,00 €	1 650 000,00	16%	264 000,00

Total	264 000,00
-------	------------

**Equipements sportifs couverts
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GCE03615	<p>BERGHEIM Création d'une salle spécialisée dédiée à la pratique du tennis de table au Centre Culturel et Sportif - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie Piémont, Val d'Argent, Pays Welche -</p> <p>Montant du projet : 525 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 152 500,00 €</p>	525 000,00	20%	105 000,00
GCE03618	<p>HESINGUE Construction d'un complexe sportif - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays -</p>	3 369 000,00	10%	336 900,00

Total	441 900,00
-------	------------

**Equipements spécialisés et de loisirs
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ESC04302	MULHOUSE PRU - Aménagement de la Plaine de la Doller - terrain de football synthétique 1ère tranche - Opération inscrite dans le Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne - Montant du projet : 1 435 955,00 € Cofinancement : FEDER : 247 500, 00 € pour l'ensemble du complexe sportif	700 000,00	43%	300 000,00
ESA03627	SOCIETE DE TIR ET DE P M GUNSBACH 1934 Mise aux normes des stands de tir à 25 m et 50 m Montant du projet : 14 674,00 € Cofinancement : GUNSBACH : 2 800,00 €	14 674,00	19,08%	2 800,00

Total	302 800,00
-------	------------

